

CONDITIONS GENERALES (CGV)

Inscription

Par votre inscription, vous vous engagez à participer au cours en question et à payer la totalité du droit de participation.

Les participants doivent s'assurer avant le cours que les frais qui y sont liés (frais d'inscription et autres frais) seront pris en charge par leur supérieur hiérarchique ou l'office correspondant.

Frais de participation

Les frais de participation doivent être payés avant le début du cours. Ne sont pas compris : les frais de transports, de logement et de repas. L'assurance est l'affaire des participant-e-s.

Modalités d'application

Les cours annoncés se dérouleront seulement s'il y a un nombre suffisant de participants. La décision concernant le déroulement du cours sera prise dans les jours suivant le délai d'inscription. En cas d'annulation d'un cours, vous en serez informé par écrit.

Annulation

Tout désistement doit être communiqué au ZEM CES par courriel (ou par courrier postal, le cachet de la poste faisant foi).

Aucun frais de désistement n'est perçu jusqu'au 29^e jour avant le début du cours.

A partir du 28^e jour et jusqu'au 8^e jour avant le cours (8^e jour y compris) la moitié des frais d'inscription doit être payée. A partir du 7^e jour précédent le cours, et en cas d'absence, la totalité des frais est due. CHF 50 de frais administratifs seront facturés sur présentation d'un certificat médical.